

Tremblay-en-France

Adoption du budget 2018 : un nouveau tour de vis de l'État contre Tremblay et son autonomie

Hier soir, le Conseil municipal adoptait le budget 2018 de Tremblay-en-France. Un budget qui reflète à la fois le sérieux de la gestion municipale et les contraintes de plus en plus lourdes imposées aux collectivités territoriales, avec une baisse historique de 13 milliards d'euros des dotations aux collectivités décidée par le Président Macron pour financer les cadeaux aux grandes fortunes (suppression de l'ISF, baisse des charges des multinationales...).

Une dette historiquement basse

Avec des dépenses de fonctionnement stabilisées depuis 4 ans et une dette dix fois inférieure à la moyenne des villes de même taille, Tremblay fait preuve de son sérieux en matière de gestion. Quand la dette de l'État atteint 24 000 euros par habitant, celle de Tremblay n'est que de 110 € par habitant.

Mais un budget aussi fragilisé par l'État. Ainsi, depuis 2017, non seulement notre ville ne reçoit plus un euro de dotation de l'État (un manque à gagner cumulé de 17 millions), mais elle se voit confisquer 900 000 € au titre du remboursement de la dette de l'État dont la ville n'est aucunement responsable ! Cette ponction est d'autant plus injuste que des villes infiniment plus riches, comme Neuilly-sur-Seine, continuent de bénéficier de plusieurs millions d'euros de dotation globale de fonctionnement. Ainsi, comment accepter qu'un habitant de Tremblay reçoive 10 fois moins de dotation de l'État qu'un habitant de Neuilly, dont un quart de la population est assujettie à l'ISF ? Ce n'est plus de l'injustice, c'est une aberration !

L'État retire 8,9 M d'euros à Tremblay en 2018

À cela s'ajoute une hausse pour Tremblay de 2,3M € au fonds de solidarité de la région Île-de-France en raison de la mise en place de la Métropole et d'un mode de calcul totalement incohérent. Nous avons d'ailleurs à ce sujet déposé un recours au tribunal administratif.

Au total, comparé à 2014, Tremblay aura 8,9 millions d'euros de moins en 2018 à cause des coupes de l'État. C'est considérable ! C'est l'équivalent d'un groupe scolaire que nous ne pouvons pas construire chaque année.

La nouvelle ponction de l'État impose une hausse de la taxe foncière

Avec la nouvelle ponction de l'État de 900 000 euros en 2018, la Ville se voit obligée de trouver de nouvelles recettes et d'augmenter le taux de la taxe foncière de 22,11 à 22,77 points. Cette hausse - la première depuis 10 ans ! - représente un produit de 900 000 euros et vient exactement compenser la ponction de l'État.

Le montant de la taxe d'habitation, lui, ne bouge pas pour les Tremblaysiens qui la payent encore.

En forçant les collectivités territoriales à augmenter leurs taxes locales alors qu'il jure dans le même temps ne pas toucher aux impôts nationaux, le gouvernement se donne le beau rôle, mais personne n'est dupe.

Une mise sous tutelle des communes

Parallèlement à ce mouvement de baisse de dotations (« négatives » pour Tremblay), l'État, en supprimant la part salaire de la taxe professionnelle, en transférant la cotisation financière des entreprises au niveau territorial puis métropolitain et en annonçant la fin de la taxe d'habitation pour une grande majorité de Français, a petit à petit confisqué les impôts locaux. Ainsi, en 20 ans, Tremblay a vu sa base fiscale diminuer de moitié.

La majorité présidentielle *En Marche* a décidé de faire les poches des communes et met en oeuvre une idéologie ultralibérale pour réduire la sphère publique et la place des services publics.

Cette réduction drastique de l'autonomie financière des villes, pourtant inscrite dans la constitution, s'apparente à une mise sous tutelle.

Priorité aux investissements pour les écoles et la voirie

Malgré ces contraintes, nous continuerons à assurer au plus près des habitants nos missions de service public et à développer les équipements et les aménagements dans notre ville : ainsi, cette année, nous lancerons le réaménagement du Parc urbain, commencerons la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école Anatole France et la rénovation du groupe scolaire Paul Langevin-Julius et Ethel Rosenberg, lancerons les premiers travaux du cinéma Jacques Tati, augmenterons le budget consacré aux travaux de voirie et aux écoles.

La Municipalité